

protectorats. Le continent de l'Australie, si l'on y ajoute la Tasmanie et la Nouvelle-Zélande, vient en second lieu avec à peu près 294,800 milles carrés de moins que le Canada. La superficie du Canada et de l'Australie avec la Nouvelle-Guinée, comprend donc près de 75 pour 100 de tout l'Empire anglais.

La superficie du globe, telle qu'estimée par M. E. G. Ravenstein est de 51,250,800 milles carrés, et sa population estimée, est de 1,467,920,000. Donc le Canada couvre au moins la quinzième partie de sa surface, tandis qu'il ne contient qu'environ la trois-centième partie de sa population estimée.

139. La superficie des différentes provinces et des districts est donnée ci-après :—

PROVINCES ET DISTRICTS.	Terre.	Eau.	Total.
	Milles carrés.	Milles carrés.	Milles carrés.
Ontario.....	219,650	2,350	222,000
Québec.....	227,500	1,400	228,900
Nouvelle-Ecosse.....	20,550	50	20,600
Nouveau-Brunswick.....	28,100	100	28,200
*Manitoba.....	64,066	9,890	73,956
Colombie Anglaise.....	382,300	1,000	383,300
Ile du Prince-Edouard.....	2,000	2,000
District de Kéwatin.....	267,000	15,000	282,000
“ d'Alberta.....	105,355	745	106,100
“ d'Assiniboia.....	88,534	1,001	89,535
“ d'Athabasca.....	103,300	1,200	104,500
“ de Saskatchewan.....	101,092	6,000	107,092
Territoires du Nord-Ouest.....	859,600	46,400	906,000
Territoire à l'est de Kéwatin et au sud de la baie d'Hudson	194,300	2,500	196,800
Ungava.....	352,300	5,700	358,000
Franklin (îles dans l'Océan Arctique et la baie d'Hudson).	300,000	300,000
Les grands lacs et le fleuve Saint-Laurent à l'est de la longitude 66°, ne sont pas compris dans les superficies ci-dessus	47,400	47,400
Total.....	3,315,647	140,736	3,456,383

* La superficie de la province de Manitoba était d'abord de 123,200 milles carrés, mais une grande partie de cette étendue en a été enlevée et ajoutée en 1883 au district de Kéwatin et à la province d'Ontario.

140. En vertu d'une proclamation en date du 2 octobre 1895, les territoires non organisés et qui ne portaient pas de nom ont été divisés en districts provisoires afin d'y établir des bureaux de poste et pour d'autres fins, et quatre de ces districts furent établis comme suit :—

1. Le district de Ungava, borné au nord par le détroit d'Hudson; à l'ouest par la côte est de la baie d'Hudson et la baie James; au sud par la province de Québec, et à l'est par la frontière entre le Canada et la dépendance de Terre-Neuve sur la côte du Labrador—y compris toutes les îles situées à une distance de trois milles des rivages du détroit d'Hudson, de la baie d'Hudson et de la baie James.

2. Le district de Franklin, commençant au cap Best à l'entrée du détroit d'Hudson sur l'Atlantique; de là, vers l'ouest, suivant le milieu du dit détroit, le chenal Fox, le golfe Boothia, les détroits Franklin, Ross, Simpson, Victoria et Dease, les golfes Coronation et Dolphin et le détroit Union, à un point dans les mers Arctiques, au degré de longitude, environ 125° 30' ouest et à environ 71 degrés de latitude nord; de là dans